

Saint-Gobain Isover lance sur le marché la structure parement Technostar II. Ce système de cloison doublage continue autoporteuse permet d'atteindre des hauteurs de 7 mètres sans reprise intermédiaire, tout en offrant une grande rapidité de mise en œuvre.



Pose des bacs Technostar II à la verticale, de part et d'autre d'une ossature bois lamellé-collé, sur une hauteur de 7 mètres sans reprises intermédiaires.

Saint-Gobain Isover lance sur le marché la structure parement Technostar II. Ce système de cloison doublage continue autoporteuse permet d'atteindre des hauteurs de 7 mètres sans reprise intermédiaire, tout en offrant une grande rapidité de mise en œuvre.

Déclinaison du concept Technostar, système de cloison et doublage destiné aux multiplexes cinéma et salles de spectacle récompensé d'un Décibel d'Or en 2000, le Technostar II est une structure parement continue autoporteuse qui permet d'atteindre des hauteurs de 7 mètres sans reprise intermédiaire. En plus des hautes performances en matière d'isolation acoustique et thermique, de résistance au feu et de résistance mécanique propres au Technostar I, le Technostar II bénéficie d'un système d'emboîtement par plateaux-clips qui permet une mise en œuvre rapide et qui confère à cette solution des avantages économiques non négligeables.

Trois éléments composent le système Technostar II : des plateaux métalliques, des laines minérales et des parements (plaques de plâtre). Les laines minérales sont spécialement conçues pour une insertion facile au sein des plateaux qui constituent un support continu d'ossature porteuse de parements de tous types. Conçu pour répondre aux besoins d'ouvrages de grandes dimensions, le système Technostar est montable, démontable et remontable ; il offre donc une possibilité de reconversion totale ou partielle du bâtiment, avec récupération des éléments de cloison.

Le multiplexe de Basse-Goulaine

Le cinéma multiplexe de Basse-Goulaine (Loire-Atlantique) actuellement en construction (livraison septembre 2003) est le premier ouvrage à bénéficier de la technologie Technostar II pour l'isolation acoustique entre les salles. Livrable en septembre 2003, ce multiplexe embarquera 671 m² de cloisons séparatives Technostar II (largeur 400 mm, épaisseur 90 mm, hauteur 7,30 m) montées de part et d'autre des poteaux-poutres en bois lamellé-collé

constituant l'ossature de l'ouvrage. Les parements sont composés d'une plaque de BA 13 mm et d'une plaque de BA 18 mm vissées sur les plateaux de part et d'autre des portiques. Les plateaux sont liaisonnés (haut et bas) aux supports par des pâtes de fixation (crapauds) Isover ; en partie basse, ils sont fixés sur une lisse en forme de U 10/10ème et en partie haute sur un tasseau de bois 90x50 mm.

Alain Leconte, responsable marchés acoustiques de Saint-Gobain Isover, estime que « *ce nouveau type de cloison permet d'atteindre des indices d'affaiblissement R_w de l'ordre de 75 à 76 dB sur le spectre 50-4000 Hz, soit l'équivalent d'une paroi de béton de 1 mètre d'épaisseur* ». A la fréquence 50 Hz, l'isolation serait de l'ordre de 37 à 40 dB, et la fréquence de résonance est annoncée à 30 Hz. Concernant le prix de ces cloisons légères (pression de 20 kg/ m²), Isover annonce un coût fourni-posé de 100 €/m².

A ce jour, la gamme de solutions Saint-Gobain Isover – cloisons et doublage dB Star, complexe de toiture Plafostar, cloisons et doublage Technostar I et II – ont permis d'équiper plus de 1000 salles de spectacles (multiplexes, lieux musicaux, ...).